

Etablissement :
Collège Jean PELLETIER
11 rue des Tonneliers
B.P. 33
45019 ORLEANS Cedex

ANNEXE 2

N° de séance : - 1 -

Procès verbal
de la séance du conseil
d'administration

Date : 16 octobre 2013 heure de début : 18h00 heure de fin : 19h15'

Présidence : M. DEMASSE Jean-Michel, Principal

Secrétariat : M. CLOZIER Jean-Christophe

Membres retardés : Mme CHANTELOUP

Membres excusés : Mme BEAUVALLET, M. SCOSSA

Membres absents :

Nombre de membres présents : 18

Quorum : 13

Ordre du jour

N° et nature des chapitres traités	Nombre de feuillets	Réservé à l'administration
I - Conseil d'administration II - Gestion financière III - Travaux immobiliers envisagés IV - Structures V - Postes budgétaires VI - Projet d'établissement VII - Vie scolaire (sujets ne relevant pas des chapitres ci-dessus) VIII - Orientation IX - Formation continue (GRETA) X - Questions diverses (Ne pas mettre sur la même feuille un recto concernant un chapitre et le verso concernant un autre chapitre)		

Le Président,

J.M. DEMASSE

Transmis à :

Le Secrétaire,

J.C. CLOZIER

Date du 16 octobre 2013
Le Chef d'établissement,



Etablissement :
Collège Jean PELLETIER
11 rue des Tonneliers
B.P. 33
45019 ORLEANS Cedex

N° de séance : - 1 -

Procès-verbal
de la séance du conseil
d'administration
du 16 octobre 2013

Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre : Conseil d'administration.	Réservé à l'administration destinataire
<p>-I. Conseil d'administration :</p> <p>1) Approbation du P.V. du Conseil d'Administration du 23 septembre 2013.</p> <p>2) Installation du Conseil d'Administration, et des différentes commissions.</p> <p>3) Règlement intérieur 2013/2014 du Conseil d'Administration.</p> <p>-II. Gestion financière :</p> <p>1) Information sur les tarifs D.P.</p> <p>-III. Travaux immobiliers :</p> <p>-IV. Structures :</p> <p>-V. Postes budgétaires :</p> <p>-VI. Projet d'établissement :</p> <p>1) Voyage en Angleterre.</p> <p>2) Voyage à Caen.</p> <p>-VII. Vie scolaire :</p> <p>-VIII. Orientation :</p> <p>-X. Questions diverses (<i>les questions diverses devront être déposées 48h à l'avance au secrétariat</i>)</p>	

Procès-verbal
de la séance du conseil
d'administration
du 16 octobre 2013

Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre : Conseil d'administration.	Réservé à l'administration destinataire
La séance du conseil d'administration débute à 18h00, en présence de 18 personnes. Le P.V du conseil d'administration du 23 septembre 2013 est approuvé à l'unanimité.	

Votants : 11 Exprimés : 11 Abstentions : 0 Pour : 11 Contre : 0

Approbation du règlement intérieur du fonctionnement du CA : (voir annexe n° 1)

Monsieur BLANLUET demande à ce que les convocations au CA soient également envoyées par courriel. Une feuille circule sur laquelle chacun peut préciser son adresse électronique.

Votants : 18 Exprimés : 18 Abstentions : 0 Pour : 18 Contre : 0

Arrivée de Mme CHANTELOUP (19 présents)
Composition des commissions : (voir annexe n° 2)

Monsieur DEMASSE rappelle que les deux listes de parents d'élèves élus doivent être représentées dans les commissions ; au prorata des nombres d'élus. Sur décision entre les parents élus, durant le CA, la liste nominative est mise à jour ci-dessous.

Madame LEJEUNE rappelle qu'il est important que les parents d'élèves élus s'investissent par leur présence dans les différentes commissions et précise qu'effectivement les parents élus FCPE sont particulièrement prêts à s'investir cette année mais que les propositions n'ont pas pour but d'évincer les élus de l'APES des commissions.

La loi de Juillet 2013 sur la refondation de l'école exige dorénavant 2 représentants du Conseil Général. A ce jour le Conseil Général n'a désigné qu'un seul de ses représentants.

Monsieur CLOZIER souhaite consulter le document unique des risques. L'accès lui sera donné via Madame DONZÉ. Il estime que la commission CHS peut se réunir même si le collège est neuf ; en ayant un rôle de prévention.

Monsieur DEMASSE, rappelle que ces différentes commissions sont autant de preuves de la volonté de travail en toute transparence.

Votants : 19 Exprimés : 19 Abstentions : 0 Pour : 19 Contre : 0

Etablissement :
Collège Jean PELLETIER
11 rue des Tonneliers
B.P. 33
45019 ORLEANS Cedex

ANNEXE 3

N° de séance : - 1 -

**Procès-verbal
de la séance du conseil
d'administration
du 16 octobre 2013**

Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre : Gestion financière.	Réservé à l'administratio n destinataire
<p>Le tarif de la restauration scolaire, imposé par le Conseil Général augmente de 2% par rapport à l'année scolaire 2012/2013. Pas de changement de tarifs pour les commensaux.</p> <p>L'augmentation résulte de la volonté du Conseil Général d'harmoniser le tarif pour tous les collèges du Loiret.</p> <p>Monsieur PIERRU précise que le conseil régional a la même politique.</p> <p>Madame BORRUEL déplore que cette volonté d'égalité ne permette pas l'équité du traitement.</p> <p>Madame BERTELOOT regrette une telle harmonisation alors que la prestation de restauration n'est pas réalisée de la même manière et en même quantité dans les collèges du département.</p> <p>M. PATINOTE espère le temps où le quotient familial sera instauré pour calculer le prix de la restauration scolaire.</p>	

Etablissement :
Collège Jean PELLETIER
11 rue des Tonneliers
B.P. 33
45019 ORLEANS Cedex

ANNEXE 3

N° de séance : - 1 -

**Procès-verbal
de la séance du conseil
d'administration
du 16 octobre 2013**

Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre : Travaux Immobiliers.	Réservé à l'administratio n destinataire
A noter la bonne réactivité de la société DALLA VERA et du Conseil Général, qui ont dépêché un ingénieur pour trouver une solution aux fuites d'eau qui se produisent dans les locaux à chaque fois qu'il pleut.	

Etablissement :
Collège Jean PELLETIER
11 rue des Tonneliers
B.P. 33
45019 ORLEANS Cedex

ANNEXE 3

N° de séance : - 1 -

Procès-verbal
de la séance du conseil
d'administration
du 16 octobre 2013

Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre : Vie scolaire.	Réservé à l'administration destinataire
Les Voyages scolaires 1) English Trip - Visite de Bath - Londres, ... hébergement en famille - Le voyage est placé sous le signe de la légende du Roi Arthur. Visite des ruines de Camelot, tour de la table ronde (i),...Les élèves viendront principalement des classes de 4 ^e et 3 ^e Euro. Le nombre de places sera complété avec des élèves de 3 ^e et 4 ^e des autres classes. Le coût maximum par famille et par enfant sera de 270 €. Ce montant est voté à l'unanimité.	

Votants : 19 Exprimés : 19 Abstentions : 0 Pour : 19 Contre : 0

Départ de M. BLANLUET (18 présents)

2) Voyage à Caen - Les plages du débarquement. 3 jours. Visite du mémorial de Caen, des plages du débarquement + une initiation de 2H au char à voile. Le montant maximum exigé par famille et par enfant serait de 212€. Les membres du CA constatent que pour un voyage moins long et en France, l'écart n'est que de 58€ avec le voyage linguistique en Angleterre. Monsieur PATINOTE rappelle que la mairie de Saran ne subventionne que les séjours linguistiques ou en lien direct avec les pays européens.

Les parents élus reconnaissent l'intérêt du voyage mais le tarif semble trop élevé.

Le CA réclame une seconde étude de prix.

Votants : 18 Exprimés : 18 Abstentions : 1 Pour : 3 Contre : 14

Un voyage en Allemagne (avec le collège de St Jean de Braye) est prévu. 7 places sont proposées pour les 3^e du collège Jean Pelletier. Monsieur PIERRU précise que le voyage combiné des 2 collèges en Allemagne nécessitera une convention entre les deux établissements.

Pour la quatrième année consécutive, un échange aura lieu avec les élèves barcelonais. L'achat des billets d'avion pour le voyage en Espagne devra se faire assez rapidement afin de profiter des meilleurs tarifs.

A discuter au prochain CA.

Etablissement :
Collège Jean PELLETIER
11 rue des Tonneliers
B.P. 33
45019 ORLEANS Cedex

ANNEXE 3

N° de séance : - 1 -

**Procès-verbal
de la séance du conseil
d'administration
du 16 octobre 2013**

Compte rendu des thèmes traités classés dans le chapitre : Questions diverses.	Réservé à l'administration destinataire
Madame LEBASTARD demande si un registre relatif aux sujets hygiène et sécurité est en accès libre pour les personnels du Collège. Réponse de l'administration : en principe Oui. Lieu de mise à disposition à re communiquer. La séance est levée à 19h15.	

ANNEE SCOLAIRE 2013-2014

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du collège Jean PELLETIER

Les convocations, (l'ordre du jour et les pièces jointes) au Conseil d'Administration sont envoyées 10 jours avant la date prévue pour ce dernier. Des questions complémentaires (questions diverses) pourront être adressées au Président du Conseil d'Administration jusqu'à 48 heures à l'avance. Les convocations seront transmises par courriel et/ou voie postale.

Le Conseil d'Administration se réunit à 18 h au collège, autant que de besoin.

Les délais et les jours de réunion peuvent être modifiés en cas d'urgence et d'impossibilité matérielle.

La durée du Conseil d'Administration est fixée à 3 heures maximum.

Le Président du Conseil d'Administration anime les débats en veillant à l'écoute réciproque entre les participants.

Le secrétariat de séance est assuré alternativement par: les membres de droit ou désignés, les représentants des élus des personnels de l'établissement, les représentants élus des élèves et des parents d'élèves. Le compte-rendu est adressé au secrétariat du collège 72 heures maximum après le Conseil d'Administration.

Les votes se déroulent à mains levées, ou à bulletin secret si un membre au moins du Conseil d'Administration le demande.

L'établissement assure l'édition du procès-verbal de séance dans les meilleurs délais.

Le procès-verbal est adopté au début de la séance suivante du Conseil.

A Orléans, le 17 octobre 2013

Le Président
Le Principal
J.M. DEMASSE
J.M. DEMASSE

Composition des Commissions associées au Conseil d'administration - 2013/2014

Annexe n° 2

Membres de droit	Représentants des collectivités	Enseignants + Vie Scolaire	Personnels ATOSS	Parents d'élèves	Elèves
Commission Permanente	Principal Principal adjoint Gestionnaire	T: Mme DENIGOT D. T: Mme GADOUAIS A. T: Mme LEBASTARD J. S: Mme CHTHA KAOUZA M. S: M. ROOSEN M. S: Mme RAVENEAU D.	T: M. DUVAL L. S: Mme FRUGIER I.	T: Mme CHANTELOUP C. T: Mme LABERGERIE C. T: Mme LANDURÉ L. S: Mme TRESTARD N. S: Mme LEJEUNE H. S: Mme GUICHET E.	T: Mlle NGUYEN E. S: Mlle HALIMOVA E.
Conseil de discipline	Principal Principal adjoint Gestionnaire C.P.E	T: Mme BORRUEL V. T: M. BERGÉ S. T: Mme RAVENEAU D. T: M. ROOSEN M. S: Mme LEBASTARD J. S: Mme DENIGOT D. S: Mme GADOUAIS A. S: Mme CHTHA KAOUZA M.	T: Mme FRUGIER I. S: M. DUVAL L.	T: Mme TRESTARD N. T: Mme CHANTELOUP C. T: M. BOISSET F. S: Mme LABERGERIE C. S: M. PELTIER O. S: Mme MAUGER L.	T: Mlle NGUYEN E. T: Mlle HALIMOVA E. S: Mlle KANGOMBÉ K. S: M. CHABASSIER T.
Commission Hygiène et Sécurité (C.H.S)	Principal Gestionnaire C.P.E Infirmière	Conseil Général: Mme BEAUVALLET Municipalité: M. BLANLUET	T: M. DUVAL L. S:	T: M. PELTIER O. T: M. CLOZIER J.C. S: Mme BERTELOOT V. S: Mme LANDURÉ L.	T: Mlle NGUYEN E. T: Mlle HALIMOVA E. S: Mlle KANGOMBÉ K. S: M. CHABASSIER T.
Commission Fonds Sociaux (C.F.S)	Principal Principal adjoint Gestionnaire C.P.E Infirmière Assistante sociale	Un invité en fonction des disponibilités.		T: Mme LEJEUNE H. S: Mme LABERGERIE C.	
Commission d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (C.E.S.C)	Principal Principal adjoint Gestionnaire C.P.E Infirmière Assistante sociale	Municipalité Conseil Général	• M. DUVAL L.	• M. CLOZIER J.C. • Mme LABERGERIE C.	
Commission éducative	Principal Principal adjoint Gestionnaire C.P.E Infirmière Assistante sociale	L'équipe pédagogique de la classe de l'élève concerné.		Les responsables légaux de l'élève. Les délégués parents de la classe	L'élève concerné + les deux délégués de sa classe.

Des membres peuvent être invités sur proposition de l'équipe de direction à la commission permanente, au Conseil de Discipline, à la C.H.S, au C.E.S.C.